

Les garanties AVIDOM

L'engagement d'**Avidom**, c'est de vous simplifier la vie quotidienne en vous permettant de vous absenter de votre domicile, parfaitement rassuré(e), l'esprit tranquille, la sécurité et le confort de vos enfants étant assurés...

- par un(e) intervenant(e), de toute confiance, spécialement formé(e), rigoureusement recruté(e) et sélectionné(e) pour répondre à votre attente
- une mise en place rapide, sous 48h maximum, après présentation et accord
- une présence régulière et continue : une fois que vous l'aurez choisie, ce sera toujours la même personne qui viendra chez vous
- un remplacement rapide et sûr en cas de congés, maladie ou changement éventuellement souhaité
- une assurance pour bris d'objet, accidents ou dommages éventuels
- une proximité permanente de l'équipe de programmation, à l'écoute de vos besoins et de vos souhaits
- un suivi qualité de nos prestations par des entretiens d'évaluation et des questionnaires de satisfaction

... Et ainsi, de retrouver vos enfants, heureux, détendus et prêts à partager les meilleurs moments de complicité, de calins, d'échanges et de loisirs avec vous.

Nos agences :

Avidom Enfants

3 rue Leonidas 75014 Paris • tél : 01 45 43 88 18 - fax : 01 45 43 81 82

Avidom Paris Nord

26 rue Jean Dollfus 75018 Paris • tél : 01 58 60 35 45 - fax : 01 58 60 11 38

Avidom Paris Sud

2 bis rue Olivier Noyer 75014 Paris • tél : 01 45 43 88 40 - fax : 01 45 43 81 82

Nos structures spécialisées :



Vos enfants gardés en toute sécurité Personnel de qualité



**La sécurité, la disponibilité, la qualité
C'est notre priorité, c'est votre tranquillité**

01 45 43 88 18

Des professionnels à votre disposition
Paris et Ile-de-France

Agrément Qualité N° 2006-2.75.022



Assurer à votre domicile, en toute sécurité, la garde de vos enfants
C'est notre métier.



Pour les tout petits

- préparation et prise des biberons,
- toilette et changes,
- jeux d'éveil,
- promenades,
- bain,
- préparation au sommeil.



Pour les petits

- sorties d'école,
- retour à la maison et goûter,
- accompagnement aux activités extra-scolaires,
- jeux d'éveil et de loisirs,
- préparation et prise des repas,
- bain,
- préparation au sommeil, lecture, histoires.



Pour les jeunes enfants

- sorties d'école et retour à la maison,
- goûter,
- accompagnement aux activités extra-scolaires,
- surveillance des devoirs.



Et dans tous les cas,

- entretien du linge des enfants,
- rangement des espaces de vie, des chambres et des jouets,
- échanges d'informations avec les parents,
- tenue du cahier de liaison.

Vous pouvez déduire de vos impôts 50% de votre facture*

Tarifs des prestations par heure et par mois :

- | | | |
|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| - moins de 15 heures | : 22€ soit 11€ | après déduction fiscale |
| - de 16 à 40 heures | : 20€ soit 10€ | après déduction fiscale |
| - de 41 à 100 heures | : 18€ soit 9€ | après déduction fiscale |
| - plus de 100 heures | : 17€ soit 8,50€ | après déduction fiscale |

*après déduction des aides éventuelles (CAF, CESU, ...)

C'est très simple

juste un coup de fil : 01 45 43 88 18 ou un email : enfants@avidom.fr

Vous n'avez aucun frais d'inscription, de gestion ou de dossier,

Vous n'avez aucune démarche administrative, c'est **Avidom, l'employeur qui se charge de tout,**

Vous recevrez un devis personnalisé, avec toutes les aides éventuelles (CAF, Mairie...) dont vous pouvez bénéficier,

Vous n'aurez qu'à vérifier et signer la feuille de présence que vous présenterez, chaque mois, votre intervenant(e),

Vous recevrez une facture mensuelle correspondant au nombre d'heures effectuées, accompagnées des plannings récapitulatifs du mois écoulé et prévisionnel du mois à venir,

Vous pourrez payer par chèque, virement, prélèvement ou par CESU.

C'est très pratique

nous nous occupons de tout

Nous garantissons un personnel de confiance, compétent, motivé,

Nous organisons des rendez-vous de présentation,

Nous mettons la mission en place sous 48h maximum, après présentation et accord,

Nous assurons la continuité du service, (en cas de congé, maladie...)

Nous sommes joignables à nos bureaux, du lundi au vendredi, de 9h à 18h et en cas d'urgence à notre permanence téléphonique,

Nous remplacerons, si souhaité, votre intervenant(e).

Vous pouvez aussi bénéficier :

Des aides de la CAF :

Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), sous conditions, qui peut atteindre jusqu'à 85 % du montant de votre facture.

Allocation Paris Petit à Domicile :

Le montant, sous condition d'obtention, varie de 100 à 400 € par mois en fonction de différents critères.